

Délibération du Conseil municipal de Trégomeur Séance du 01 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six et 1^{er} octobre, à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de Trégomeur, légalement convoqués le 27 août 2026, se sont réunis, à la mairie de Trégomeur, sous la présidence de Mme Valérie RAMONÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14 – Nombre de présents : 11 – Nombre de présents et représentés : 14

<u>Etaient présents</u>	Valérie RAMONÉ, Maire, Richard LE CARRÉ, Marie LE MERRER, Nicolas LE GONIDEC, Adjoints, Catherine HAUTE, Frédérique BELLARD NARDONE, Nathalie MÉLOU, Cyril COLLIN, Benjamin BUREL, Thomas JOUAN, Nicolas TANGUY : Conseillers Municipaux.
<u>Absents excusés</u>	Hervé HUET donne pouvoir à Nicolas LE GONIDEC Aude BRETTON donne pouvoir à richard LE CARRÉ Éva JOSSELIN donne pouvoir à Catherine HAUTE
<u>Secrétaire de séance</u>	

✓ **Devis remplacement des gouttières de la mairie**

Délibération 2026-58

M. Nicolas Le Gonidec, 3^{ème} adjoint, informe le Conseil municipal de la nécessité de procéder au **remplacement des gouttières de la mairie.** , un devis a été sollicité auprès de deux entreprises, VERNECOUVERTURE et ARMOR COUVERTURE 22 afin de procéder au remplacement des gouttières.

Devis	Prestataire	Prix HT	PRIX TTC
Devis 1	VERNECOUVERTURE (Tréguide))	1 903,20 €	2 283,84 €
Devis 2	ARMOR COUVERTURE 22 (Pordic)	919,40 €	1 011,34 €

Entendu l'exposé de M. Le Gonidec

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés

- **Valide** le devis de l'entreprise ARMOR COUVERTURE pour un montant de 919,40 € HT,

soit 1 011,34 € TTC

- **Autorise** Mme La Maire à signer le devis correspondant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Maire,
Valérie RAMONÉ



La secrétaire,
Frédérique BELLARD NARDONE

